

des excom-
munications
O pourquoi.

intimes : Tous ceux qui prirent de son prétendu reinede, furent en peu de jours guéris de tous leurs maux : l'empoisonneur fut pris dans l'Hôpital, & ayant avoué son crime, il fut pendu, & sa tête exposée sur un poteau devant la porte de l'Hôpital. Le Cardinal Pignatelli Archevêque de Naples, prétendant que l'Immunité Ecclesiastique avoit été violée en livrant ce Criminel au bras seculier, excommunia les Officiers de l'Hôpital, les Juges qui avoient prononcé la Sentence de mort de l'empoisonneur, & suspendit le Prêtre qui l'avoit assisté à la mort. Cette sorte de conflit de juridiction, rend la plupart des crimes impunis en Italie.

Ordon-
nance contre
les Tetons
des Dames
Romaines.

VI. Il ne s'est rien passé de considérable à Rome depuis le mois dernier, qui merite de trouver place ici, si l'on en excepte une Ordonnance rendue à l'occasion des *beaux Tetons* des Dames Romaines : Car pour celles qui n'ont pas la gorge belle, il n'est pas à présumer qu'on y ait fait attention. Cette Ordonnance fait défense aux femmes & filles de Rome, de quelle qualité qu'elles soient, de paroître le sein découvert : l'entrée des Eglises leur est interdite, il est même défendu aux Prêtres & Confesseurs de leur administrer les Sacremens de la Pénitence, encore moins la Communion.